

# INSTITUT PIERRE GOURSAT

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

91 boulevard Auguste Blanqui,

75013 Paris

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

# Deloitte.

Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

# INSTITUT PIERRE GOURSAT

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

91 boulevard Auguste Blanqui

75013 Paris

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'assemblée générale de l'association INSTITUT PIERRE GOURSAT

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSTITUT PIERRE GOURSAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
572 028 041 RCS Nanterre TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

## **Fondement de l'opinion Référentiel**

### **d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la première présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

IPG BILAN ACTIF AU  
31/12/2023

ACTIF	Exercice 31-12-2023			Exercice 31-12-2022
		Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 420	9 420	-	-
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 991	2 991	-	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	293 531	12 590	280 941	280 941
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>	<b>305 942</b>	<b>2 5 001</b>	<b>280 941</b>	<b>280 941</b>
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	30 444		3 0 444	17 962

Valeurs mobilières de placement			-	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	248 222		248 222	261 304
Charges constatées d'avance	2 540		2 540	10 405
Total II	281 206	-	281 206	289 671
Frais d'émission des emprunts (III)			-	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			-	
Ecarts de conversion Actif (V)			-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	587 149	2 5 001	562 148	5 70 612

IPG BILAN PASSIF AU  
31/12/2023

PASSIF	Exercice 31-12-2023	Exercice 31-12-2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation	163	163
Réserves	659	659
Réserves statutaires ou contractuelles		

Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		261	289
Excédent ou déficit de l'exercice	083	18	-
	524		785
Situation nette (sous total)		443	424
	267		742
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires - (Commodat)			
Total I		443	424
	267		742
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		63	80
	645		530
Total II		63	80
	645		530
PROVISIONS			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges			
Total III		-	-
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		18	46
	697		960
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		19	16
	563		563
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		-	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		16	1
	977		817
Total IV		55	65
	236		340
Ecart de conversion Passif (V)			

TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	148	562	570
---	-----	-----	-----

IPG

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31-12-2023	Exercice 31-12-2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	299 804	266 897
Mécénats	2 500	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	45 004	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	83 216	57 779
Utilisations des fonds dédiés	16 885	7 500
Autres produits	1 463	19 153
<b>Total I</b>	<b>448 872</b>	<b>351 329</b>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	253 747	216 832
Aides financières	3 600	3 200
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-

Salaires et traitements	132 421	121 574
Charges sociales	47 574	42 466
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6	1 702
<b>Total II</b>	<b>437 348</b>	<b>385 774</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>	<b>11 525</b>	<b>-34 445</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	0	5 182
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 224	1 499
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>11 224</b>	<b>6 681</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>11 224</b>	<b>6 681</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>22 749</b>	<b>-27 764</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		1 322
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>0</b>	<b>1 322</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	2 600	1 441
Sur opérations en capital		

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

IPG

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31-12-2023	Exercice 31-12-2022
Total VI	2 600	1 441
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 600	-119
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 625	903
Total des produits (I + III + V)	460 096	359 332
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	441 572	388 118
EXCEDENT OU DEFICIT	18 524	-28 786
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	824 922	1 166 871
TOTAL	824 922	1 166 871
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	824 922	1 166 871
TOTAL	824 922	1 166 871

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'IPG est né d'une double intuition :

- l'importance de l'évangélisation de l'intelligence
- la nécessité de créer des lieux universitaires catholiques dans un monde où la foi est de plus en plus reléguée dans la sphère privée.

Historiquement, les institutions universitaires sont nées du travail de l'Eglise catholique. L'IPG s'est engagé dans l'étude de différents sujets grâce à son conseil scientifique.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, à l'exception de la 1ère application du règlement ANC 2022-04 relatif à l'état séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger (état présenté ci après dans l'annexe) - indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il a été fait application des dispositions générales comptables résultant du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et des dispositions particulières du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des entités de droit privé à but non lucratif.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

### PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### DONS

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice : sont enregistrés sur l'exercice les dons datés de l'exercice, même encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements.

### EFFECTIFS

Les effectifs en fin de période s'établissent à quatre salariés.

## BENEVOLAT

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 le montant valorisé du bénévolat s'élève à 824 922 euros.

Page 5 de 16

### AUTRES INFORMATIONS SCI LES SAINTS ANGES

Les titres de participation d'un montant de 40 399 € correspondent à la participation dans la SCI des Saints Anges cédée à l'IPG par Néhémie le 01/02/2011. L'association IPG détient 88,33% de la SCI des Saints Anges.

### UPPER ROOM

IPG détient 14,52 % des actions de la société UPPER ROOM pour un montant brut de 240 400 euros. Le montant est déprécié à hauteur de 12 589,82 euros au 31/12/2023.

### INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Aucune valorisation de la provision pour indemnité de départ en retraite celle-ci étant non significative pour la structure.

### FAITS MARQUANTS 2023

Aucun fait marquant, les différentes activités continuent sur 2023, Amour et Vérité avec ces différentes retraites, le parcours Samarie va en se développant et la formation du parcours Samuel également.

### PERSPECTIVES 2024

Un nouveau parcours de formation a démarré en 2023 : le Parcours Samarie, il se poursuit sur 2024 Ce Parcours Samarie est lié à l'IPG qui va le porter juridiquement et financièrement.

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Concessions brevets et licences			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
	9 420		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	2 991		
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
	280 799		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	12 732		
	293 531		
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I+II+III+IV)</b>	<b>305 943</b>		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concession brevet et licences			9 420	
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
<b>Immobilisations corporelles</b>				

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
			2 991	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes				
	(III)	-	-	2 991
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
				280 799
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				12 732
	<b>Total IV</b>		-	<b>293 531</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I+II+III+IV)</b>		-	-	<b>305 943</b>

Association : IPG

Exercice clos le : 31/12/2023

### AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions brevets et licences		9420	0		9420
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>	<b>9420</b>	<b>0</b>		<b>9420</b>
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	<b>Total III</b>	2 991			2 991
		<b>2 991</b>		-	<b>2 991</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I+II+III)</b>		<b>12 411</b>	-	-	<b>12 411</b>
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS	REPRISES		Mouvements	

	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	net amort à fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement <b>Total I</b>							
Autres immo. Incorporelles <b>Total II</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.I de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
<b>Total III</b>							
<b>Total IV</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I+II+III+IV)</b>							
<b>Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>				Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Association : IPG

Exercice clos le : 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations	12 732		12 732
	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers, adhérents			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, associations affiliées			
	Débiteurs divers	30 444	30 444	
	Charges constatées d'avance	-	-	
	<b>Total</b>	<b>43 176</b>	<b>30 444</b>	<b>12 732</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice  
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 697	18 697		
	Personnel et comptes rattachés	8 242	8 242		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 504	9 504		
	Impôts sur les bénéfices	1 625	1 625		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	192	192		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, associations affiliées				
	Autres dettes	-	-		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	16 977	16 977		
	<b>Total</b>	<b>55 237</b>	<b>55 237</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Association : IPG

Exercice clos le : 31/12/2023

#### TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		Exercice 31-12-2023		DIMINUTION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
									MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	163 659								163 659
- Patrimoine intégré									
- Apports sans droit de reprise									
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables									
- Autres fonds propres	289 868								261 083
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	28 785								18 524
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves réglementées									
Autres réserves									
Report à nouveau									
Résultat de l'exercice									
Fonds propres avec droit de reprise									
- Apports									
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables									
Résultats sous contrôle des tiers financeurs									
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise									
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables									
Provisions réglementées									
Droits des propriétaires (Commodat)			28 785					18 524	
<b>Total</b>	<b>424 742</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 524</b>	<b>-</b>	<b>443 267</b>

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	Exercice 31-12-2023	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Libre pour aimer	19 800 €					19 800 €	
Optimum	17 170 €		3 100 €			14 070 €	
Amour & Vérité	20 640 €		9 080 €			11 560 €	
Zachée	22 920 €		4 705 €			18 215 €	
<b>TOTAL</b>	<b>80 530 €</b>	<b>- €</b>	<b>16 885 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>63 645 €</b>	<b>0</b>

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	415	1 12
<b>Total</b>	<b>415</b>	<b>112</b>

**CHARGES A PAYER**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 609	3 762
Dettes fiscales et sociales	11 682	9 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>28 291</b>	<b>13 180</b>

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	16 977	1 817
Produits financiers	-	
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>16 977</b>	<b>1 817</b>
Charges constatées d'avance	31/12/2023	31/12/2022

Charges d'exploitation	2 540	10 405
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>2 540</b>	<b>10 405</b>



## Etat séparé des avantages et ressources reçus de l'étranger (version synthétique)

### FONDS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER POUR 2023

Etat	Total
Allemagne	120,00 €
Australie	60,00 €
Belgique	150,00 €
Luxembourg	210,00 €
Suisse	120,00 €
USA	40 004,33 €
Total général	40 664,33 €

L'état séparé (complet / détaillé) est disponible au siège social de l'association.

# COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

## COMPTE EMPLOIS – RESSOURCES

### IPG – ANNEE 2023

---

#### I – DEFINITION DES MISSIONS SOCIALES

L'objet statutaire de l'association est le suivant :

« L'association a pour objet le soutien, la création, la gestion et/ou l'animation de formations et d'œuvres à caractère éducatif ou d'enseignement, dans tous les domaines (littéraire, scientifique, artistique, théologique, etc.) et au profit du plus grand nombre (enfants, adolescents, étudiants, adultes).

Elle pourra réaliser toute activité para-éducative telle que l'accueil, l'hébergement, la restauration, la mise à disposition de locaux, le transport et, d'une manière générale, se livrer à toute activité que ce soit, en lien avec son objet principal tant en France qu'à l'étranger. »

Conformément à son objet statutaire, l'IPG met en œuvre des actions de formation.

#### II – METHODOLOGIE D'ETABLISSEMENT DU CROD ET DU CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « Générosité du public ».

Pour l'établissement du CROD et du CER, nous nous appuyons sur la comptabilité analytique de l'IPG.

#### Emplois par destination de N

##### 1. Missions sociales

###### 1.1. Réalisées en France

###### 1.1.1. Actions réalisées directement

Coût direct des actions de formation en France (ce qui correspond aux comptes de classe 6 de la comptabilité générale sur l'axe analytique 3 France, hors axe 1 « Services généraux », axe 4 « Recherche de fonds », comptes « 60400700 Gestion des dons », et « 60401200 Recherche de fonds »), dans la limite du total des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N, déduction faite des frais de recherche de fonds et des frais de fonctionnement.

1.1.2. Versements à d'autres organismes agissant en France Néant sur l'exercice.

###### 1.2. Réalisées à l'étranger

1.2.1. Actions réalisées directement Néant sur l'exercice.

1.2.2. Versements à un organisme central ou d'autres organismes Néant sur l'exercice.

##### 2. Frais de recherche de fonds

###### 2.1. Frais d'appel à la générosité du public

- Ils sont identifiés à partir des comptes comptables 60401200 - Recherche de Fonds, 60400700 – Gestion des dons, et des charges avec un axe 4 « Recherche de fonds ».

2.2. Frais de recherche des autres fonds privés Pas de dépenses sur l'exercice

2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics  
Pas de dépenses sur l'exercice

### 3. Frais de fonctionnement

Il s'agit des comptes de classe 6 de la comptabilité générale sur l'axe analytique 3 France, dont l'axe 1 est « Services généraux ».

### 4. Dotations aux provisions

Ce sont les comptes 68 de la comptabilité générale sauf les amortissements et les engagements à réaliser sur dons manuels. Néant sur l'exercice.

## Colonne Ressources par origine sur N

### 1. Ressources liées à la générosité du public

#### 1.1. Cotisations sans contrepartie

#### 1.2. Dons, legs et mécénat

##### 1.2.1. Dons manuels

Il s'agit du compte 75411000 (dons particuliers) de la comptabilité générale.

##### 1.2.2. Legs, donations et assurances-vie :

Ce sont les comptes 75432000 (legs) et 75431000 (assurances-vie). Néant sur l'exercice.

##### 1.2.3. Mécénats :

Il s'agit du compte 75440000 (mécénat entreprises) de la comptabilité générale.

#### 1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Il s'agit du compte 75500100 (contribution financière reçue) de la comptabilité générale.

### 2. Reprise de provisions

Comptes 78 de la comptabilité générale issues des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées des exercices antérieures. Néant sur l'exercice.

### 3. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieures

Ce montant est le solde des ressources collectées auprès du public non utilisées des exercices antérieures

### 4. Autres produits

Ce sont les comptes de classe 7 de la comptabilité générale hors comptes 754, 755 et 78.

## Contributions volontaires

Lorsque le bénévolat est issu d'une campagne d'appel à la générosité du public et que le bénévole n'est pas identifié spécifiquement à l'avance, nous considérons que le bénévolat est lié à la générosité du public.

En revanche, lorsque le bénévole est identifié en amont pour des compétences adaptées à une mission spécifique, nous considérons que le bénévolat n'est pas lié à la générosité de public. C'est le cas de l'ensemble des bénévoles de l'association.

Association : IPG

Exercice clos le 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	299 804	299 804	266 897	
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	2 500	2 500		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	45 004	45 004		266 897
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-		-	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	95 903		84 936	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-		-	
	16 885	16 885	7 500	7 500
<b>TOTAL</b>	<b>460 096</b>	<b>3 64 194</b>	<b>359 334</b>	<b>2 74 397</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme		333 397		257 942
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	410 776	-	364 843	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		8 735		2 372
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 735		3 354	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		22 061		14 084
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	22 061		19 921	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		-	
	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>441 572</b>	<b>3 64 194</b>	<b>388 118</b>	<b>2 74 397</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>18 524</b>	<b>-</b>	<b>- 28 785</b>	<b>-</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature	824 922		1 166 871	
<b>TOTAL</b>	<b>824 922</b>	<b>0</b>	<b>1 166 871</b>	<b>0</b>

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger	824 922		1 166 871	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	824 922	0	1 166 871	0

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	333 397	257 942	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	347 309	266 897
1.1 Réalisées en France	333 397	257 942	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	333 397	257 942	1.2 Dons, legs et mécénats	302 304	266 897
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels	299 804	266 897
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	2	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				500	
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	45 004	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8 735	2 372			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 735	2 372			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	22 061	14 084			
TOTAL DES EMPLOIS	364 194	274 397	TOTAL DES RESSOURCES	347 309	266 897
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	16 885	7 500

EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	364 194	274 397	TOTAL	364 194	274 397

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	-	-	TOTAL	-	-

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE	
	EXERCICE N	N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	80 530	88 030
(-) Utilisation	16 885	7 500
(+) Report	-	-
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	63 645	80 530